



Conseil de sécurité

SC/10364

AFR/2226

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

DÉCLARATION À LA PRESSE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR LE BUREAU RÉGIONAL DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE CENTRALE

On trouvera ci-après le texte de la déclaration faite aujourd’hui à la presse par le Président du Conseil de sécurité pour le mois d’août, M. Hardeep Singh Puri (Inde), sur le Bureau régional des Nations Unies pour l’Afrique centrale:

Les membres du Conseil de sécurité ont entendu M. Abou Moussa, Représentant spécial du Secrétaire général de l’ONU, qui a fait le point sur les activités qu’il a entreprises depuis qu’il a pris ses fonctions de Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l’Afrique centrale (UNOCA), en juin dernier.

Les membres du Conseil ont dit apprécier les efforts déjà accomplis par M. Moussa, notamment les contacts qu’il a pris avec plusieurs États ainsi qu’avec d’autres acteurs dans la sous-région.

Les membres du Conseil ont encouragé l’UNOCA à instaurer des partenariats avec les organisations régionales et sous-régionales et à mobiliser, dans la complémentarité, les diverses initiatives des Nations Unies afin d'aider les pays de l'Afrique centrale, conformément au mandat de l’UNOCA, à affronter les difficultés régionales touchant la paix et la sécurité, s’agissant en particulier des courants déstabilisateurs d’armes légères et de petit calibre (ALPC), de la sécurité aux frontières et en mer et de la présence de l’Armée de résistance du Seigneur (LRA).

Les membres du Conseil ont réitéré leur profonde préoccupation devant la poursuite des attaques perpétrées par la LRA et ont rappelé que l’UNOCA, en coordination avec le Bureau des Nations Unies auprès de l’Union africaine, devrait s’associer à l’Union africaine pour faciliter la coopération entre cette dernière et l’Organisation des Nations Unies sur les questions relatives à la lutte contre la menace créée par la LRA.

Les membres du Conseil ont demandé au Bureau de continuer de travailler avec le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, pour ce qui est en particulier du renforcement des mesures de consolidation de la confiance entre les pays de la sous-région, à titre de facteur de prévention des conflits.

Les membres du Conseil ont de nouveau demandé au Bureau d’examiner toute contribution qu’il pourrait apporter en vue d'aider les États de la sous-région dans les domaines de la réforme du secteur de la sécurité, de la promotion des droits de l’homme, de la lutte contre les menaces transfrontières et du renforcement de la contribution des femmes à la prévention et à la résolution des conflits.

Les membres du Conseil ont instamment demandé aux gouvernements des pays de la région et aux organisations régionales, en particulier la Communauté économique des États de l’Afrique centrale (CEEAC), ainsi qu’à d’autres acteurs dans la sous-région, de coopérer avec l’UNOCA.

Les membres du Conseil ont renouvelé leur gratitude au Gouvernement du Gabon pour les efforts qu'il déploie en vue d'aider l’UNOCA à s’acquitter de son mandat.

Les membres du Conseil ont reconnu la nécessité d’apporter un appui approprié au Bureau afin qu'il atteigne les objectifs inscrits dans son mandat et espèrent recevoir le premier rapport d’activité de l’UNOCA en novembre.

* *** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel